

## À l'heure de la reprise

A l'heure du début du déconfinement, le CRNA SO et plus largement la DSNA se préparent à une reprise très progressive. Le SNCTA est mobilisé à tous les niveaux pour répondre aux trois objectifs incontournables à ses yeux : sécurité sanitaire, adaptation au trafic et formation.

### Protéger la santé des agents

La situation sanitaire au CRNA SO est stable et encourageante, conformément aux tendances de notre région, plutôt épargnée par rapport à d'autres.

Pour autant, restons vigilants pendant la délicate période qui s'ouvre. Nous devons apprendre à généraliser les mesures barrières dans un contexte où le nombre de contrôleurs présents en salle et des personnels dans les bureaux va progressivement augmenter.

---

**Le DSNA a décidé, mercredi 6 mai en CT DGAC, de rendre obligatoire le port du masque pour toutes les activités et déplacements dans les parties communes, notamment dans toutes les salles de contrôle de France.**

---

La distribution des masques commandés par la DGAC est légèrement retardée du fait du délai de livraison. Le SNCTA a demandé de tester les masques en tissus sur position pour s'assurer de leur compatibilité avec nos missions. Le stock de masques chirurgicaux permettra de se retourner si nécessaire.

Côté hors salle, le télétravail restera la norme les premières semaines, dans la majorité des cas.

La gestion des agents malades et cas contacts continue de se faire via le service médical, en coordination avec le service exploitation.

### Accompagner la reprise

En ce qui concerne l'organisation du travail en salle, la DSNA se coordonne avec Network Manager et les compagnies aériennes pour anticiper la hausse du trafic aérien. La stratégie des premières phases est d'adapter le nombre de contrôleurs présents au strict nécessaire.

---

**Le PCA devient le PRA. Même tour de service, mêmes objectifs, mêmes principes.**

---

Localement, le tour de service PCA (équipes ségréguées, pauses par binôme, pas de repas en équipe entière...) est prolongé. Le Plan de Reprise d'Activité (PRA) local prévoit de le conserver jusqu'à une capacité de 6 secteurs.

Au-delà, le fonctionnement devra être adapté. Il sera discuté en réunion avec le service dans les prochaines semaines. Le SNCTA proposera des aménagements qui permettront de garantir la sécurité des agents sans freiner la reprise que nous attendons tous.

Les approches ont réouvert le 11 mai, répondant ainsi à l'appel d'air prévisible de l'aviation légère. Le SNCTA sera attentif à ce que la gestion chaotique de la FIR du début d'année, en particulier dans le SIV Poitiers, ne se répète pas.

## Relancer et renforcer la formation

Le coup d'arrêt aux formations initiales met en difficulté nombre de nos collègues. Le SNCTA a recensé l'ensemble des stagiaires pouvant être impactés par la limite de temps de qualification. Il a obtenu de SDRH une gestion souple au cas par cas. La reprise de la formation initiale est une priorité pour la DSNA, qui affiche l'ambition de ne pas la retarder de plus de 8 semaines. Localement, un plan de formation sur simulateur devra permettre de rattraper le retard accumulé par les stagiaires.

**Formation initiale, maintien de compétences, disponibilité d'un simulateur fiable : la problématique « formation » sera fondamentale dans les prochains mois.**

Le maintien de compétence est un enjeu majeur des prochains mois. Des simulations type « *training* été » seront souhaitables, à court terme, sur la base du volontariat. Le centre devra probablement prévoir une formation continue pratique plus régulière et plus robuste à partir de l'automne.

Le SNCTA veillera à ce que le dispositif du simulateur soit robuste et agile pour absorber le retard conséquent des derniers mois. Des aménagements sur l'amplitude horaire, le fonctionnement du simulateur, ses conditions d'utilisation et de maintenance ainsi que du contenu des simulations devront être apportés.

La question de la ressource PER (Pilotes Echo Radar) est centrale. Le SNCTA souhaite un service fiable et de qualité pour assurer une formation qui ne le serait pas moins. Si l'opérateur PER n'était pas en mesure d'assurer pleinement la charge des missions confiées, le recours aux PC qualifiés est une option à étudier et à cadrer.

## Dérogations de maintien de MU

Compte tenu du côté extraordinaire de la situation que nous vivons, la DSAC en collaboration avec la DSNA a émis un certain nombre de mesures dérogatoires concernant :

- les mentions d'unité : pour toutes les MU dont la fin de validité est comprise entre le 16 mars et le

15 novembre, une date butée commune est mise en place au 15 novembre pour passer les évaluations (ECLP, ECLF, MTF, ECP, QCM). La date de fin de validité de la mention ne change pas, les contrôleurs concernés sont en autorisation provisoire d'exercice (APE). Des dispositions sont également prises pour les stages FSAU et FH ;

- les mentions linguistiques ;
- les « 200 heures » : gestion au cas par cas avec possibilité de procéder à des relâchers et dérogation d'utilisation du simulateur au-delà des 20 heures maximum habituelles dans le décompte final ;
- les « 90 jours sans exercice » : pas de dérogation possible et relâcher obligatoire mais possibilité de procéder à des relâchers « allégés » et d'utiliser le simulateur pour « casser » la contrainte des 90 jours ;
- le maintien de compétences Chef de salle.

Pour toute question précise ou toute demande d'éclaircissement, merci de vous rapprocher du bureau de section du SNCTA.

## Ordonnance « congés »

La déclinaison par la DO de l'ordonnance du gouvernement sur le dépôt de congés par les agents de la fonction publique de l'Etat est sur le point d'être publiée. L'Assemblée nationale vient de repousser la date de fin d'état d'urgence sanitaire au 10 juillet 2020.

L'impact de l'ordonnance des congés sera donc limité pour les contrôleurs. La majorité d'entre eux, notamment ceux placés en réserve opérationnelle, ne devrait finalement être obligée de ne poser que 5 jours de congés entre le début et la fin de l'état d'urgence sanitaire. À confirmer dans la note à venir.

## 4-Flight dérape encore

Une réunion paritaire issue du CT DSNA est prévue le 14 mai. Doivent y être présentés le PRA DSNA ainsi que des axes de prospectives à moyen terme.

Si la DGAC a confirmé la priorité du projet 4-Flight, le calendrier de déploiement des centres de l'est semble compromis. Cette réunion devrait présenter de nouveaux calendriers. On peut dès à présent craindre des décalages de mise en service allant de 6 à 12 mois dans les centres concernés.

**Le SNCTA participe activement à la préparation du centre pour faire face à la reprise, nous l'espérons la plus rapide possible, sans transiger à l'impératif sanitaire. Les contrôleurs ont besoin de travailler en confiance sur site pour rester réactif, moteur et acteur de la reprise du transport aérien.**